



LIMOURS  
EN HUREPOIX

## Parc des sports Vincent Coupet - Annexe au Règlement d'utilisation

### Planning d'utilisation de la piste et des équipements d'athlétisme

	08:00-09:00	09:00-10:00	10:00-11:00	11:00-12:00	12:00-13:00	13:00-14:00	14:00-15:00	15:00-16:00	16:00-17:00	17:00-18:00	18:00-19:00	19:00-20:00	20:00-21:00	21:00-22:00	22:00-23:00
<b>LUNDI</b>	1				1								3NE		
<b>MARDI</b>					1NE					3E	2E (OEA)		3E		
<b>MERCREDI</b>				1NE			2NE (OEA)					3E			
<b>JEUDI</b>					1NE								3NE		
<b> VENDREDI</b>					1NE					3E	2E (OEA)		3E		
<b>SAMEDI</b>					1NE								3NE		
<b>DIMANCHE</b>					3NE									Football	3NE

## Priorités et Légende

Exemple: "2E" .... Activité encadrée par le club d'athlétisme et piste éclairée à la nuit tombée.

### Prefix

<b>1</b>	Activité encadrée:	Scolaires
<b>2</b>	Activité encadrée:	Club d'athlétisme OEA (voir note 1)
<b>3</b>	Activité non-encadrée:	Particuliers Limouriens; Pompiers & Gendarmes Membre d'associations Limouriennes, OEA et autres
	Stade fermé	

	Accès piste	Accès sauts, lancers...
	oui	oui
	oui	oui
	oui	non
	non	non

### Suffix

<b>NE</b>	Si nuit tombée, piste non-éclairée
<b>E</b>	Si nuit tombée, piste éclairée

**Note 1** - Le nombre de créneaux pour OEA pourra augmenter en fonction de l'évolution du nombre d'adhérents et d'entraîneurs

La ville de Limours-en-Hurepoix se réserve le droit de modifier ce planning à tout moment et sans préavis.

Octobre 2003.